

COMITÉ DE VENDÉE DE BADMINTON
202 boulevard Aristide Briand - BP 167
85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02.51.44.27.50. mail. codep85badminton@gmail.com



Procès-Verbal

du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton

n°19 du 13 septembre 2023

Le 13/09/2023 à 20h30, en visioconférence, s'est réuni conformément à ses statuts le conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton.

Il a été établi la feuille de présence ci-après :

Présents :

M. DUBOURG Matthieu

M. LE ROY Yannick

Mme LELOUP Sandra

M. QUAIRAULT Bruno

M. MOTAIS Stéphane

M. SCHMIT Alexis

Mme LACOUR Sylvie

M. MARTIN Fabien

M. PETIT Nicolas (21h48)

M. LOBREAU Mickaël

Absents :

M. HUVET Alexandre

Représentant plus du tiers des membres du Comité directeur (§art 12 des statuts), le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Cette feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

Comité de Vendée de Badminton

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX association loi de 1901
RNA w852003555 - SIRET n°44853312500010 - FFBAD n° PDLL.85.00.000

**Procès-Verbal du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton
n°19 du 13/09/2023**

Le 13/09/2023 à 20h30, en visioconférence, s'est réuni le conseil d'administration dont les échanges sont relatés ci-après :

Désignation du Président et de la Secrétaire de séance, annonce de l'ordre du jour :

M. Bruno Quairault préside la séance. Mme Sandra Leloup exerce les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président de séance rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour établi dans la convocation et repris ci-après, et que seules ces questions peuvent faire l'objet d'un vote :

- 1- Approbation du PV de CA n°18 du 14/06/2023
- 2- Bilan de la réunion planning du 04/07/2023
- 3- Point sur les Affiliations/Réaffiliations des clubs
- 4- Contractualisation Ligue/Comité
- 5- Déplacement aux IFB
- 6- Dossier de subvention du conseil départemental
- 7- Vendée Night Tour
- 8- Commission Vie Sportive
- 9- Recherche de candidats à la Présidence
- 10- Questions et informations diverses

Le Président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour :

1) Approbation du PV de CA n°18 du 14/06/2023

Il s'agit de valider le procès-verbal dressé suite à la dernière réunion du Conseil d'administration.

Le PV n'appelle pas de remarque particulière.

⇒ Le PV de CA n°18 est adopté à l'unanimité.

2) Bilan de la réunion planning du 04/07/2023

Il est procédé à une vérification des dates attribuées. Certains clubs ont fait part de changements liés à la non-obtention de leur salle. Les modifications sont notées et certaines dates restent à confirmer. Il faudra renvoyer aux clubs le document modifié.

3) Point sur les Affiliations/Réaffiliations des clubs

Sur les 25 clubs affiliés la saison dernière, 22 sont déjà réaffiliés. Les 3 clubs restant ne devraient pas tarder.

Environ 700 licenciés à ce jour.

4) Contractualisation Ligue/Comité

Versement de 3500€ début juin pour la contractualisation de l'année 2022.

Pas de retour pour le moment concernant la participation à la commission sur ce sujet. Affaire à suivre.

5) Déplacement aux IFB

Tous les membres du CA s'accordent sur le fait qu'un déplacement organisé par le comité est une bonne idée. Le temps imparti était trop court cette année.

Idée à reprendre pour l'année prochaine.

6) Dossier de subvention du conseil départemental

Stéphane s'est chargé de compléter et d'envoyer le dossier. Il indique qu'il était plus compliqué de le remplir cette saison étant donné que nous n'avons plus de salarié et que nous n'avons pas défini d'actions bien précises. Le montant demandé est identique à celui de l'an passé.

7) Vendée Night Tour

Alexis a envoyé un premier jet des documents. Suite aux retours de Nicolas, des modifications sont apportées.

⇒ Les documents sont validés à l'unanimité.

8) Commission Vie Sportive

Une première visio a eu lieu entre Bruno, Fabien et Matthieu. Il a été décidé de créer une adresse mail dédiée à la Vie Sportive ainsi que la mise en place d'un Drive contenant tous les documents utiles. Un groupe Whatsapp a également été mis en place.

9) Recherche de candidats à la Présidence

Bruno a envoyé un mail en début de saison pour la reprise des championnats dans lequel il a clairement indiqué la recherche d'un nouveau président. Aucun retour positif pour le moment. Il faut poursuivre les recherches.

10) Questions et informations diverses

- Situation fédérale : Bruno indique qu'il a reçu une invitation à une visio pour en discuter le lundi 11 septembre mais qu'il n'était pas disponible et ne sait donc pas ce qu'il en est sorti.
- ANS : Matthieu demande s'il peut être intéressant de faire une demande de subvention ANS. Certains membres du CA lui répondent par la positive.
- Repêchage en division supérieure : possible si la constitution des divisions s'y prête et si l'équipe a bien coché la case correspondante lors de l'inscription.
- Trésorerie : Stéphane indique que la prévision faite pour fin 2023 sur les comptes du Comité est un solde positif d'environ 16 000€. Les membres du CA sont tous d'accord avec le fait d'utiliser une partie de ce solde afin de promouvoir des actions pour le département. Il est décidé que le Comité soutiendra financièrement des actions mises en place par les clubs (stages jeunes, actions féminines...). Un appel à projets va être lancé. Chaque club pourra déposer son projet d'ici à fin novembre afin que le Comité puisse statuer fin décembre. Stéphane accepte de travailler sur les documents à transmettre aux clubs.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Bruno remercie les membres pour leur participation.

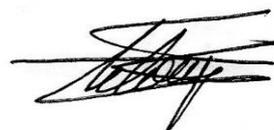
La séance est levée à 22h00.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président du Comité et la Secrétaire du Comité.

Le Président du Comité

Quairault

La Secrétaire du Comité



Nota : ce PV de CA une fois signé, ne pourra faire l'objet, de modifications, rectifications que lors de la prochaine réunion du conseil.